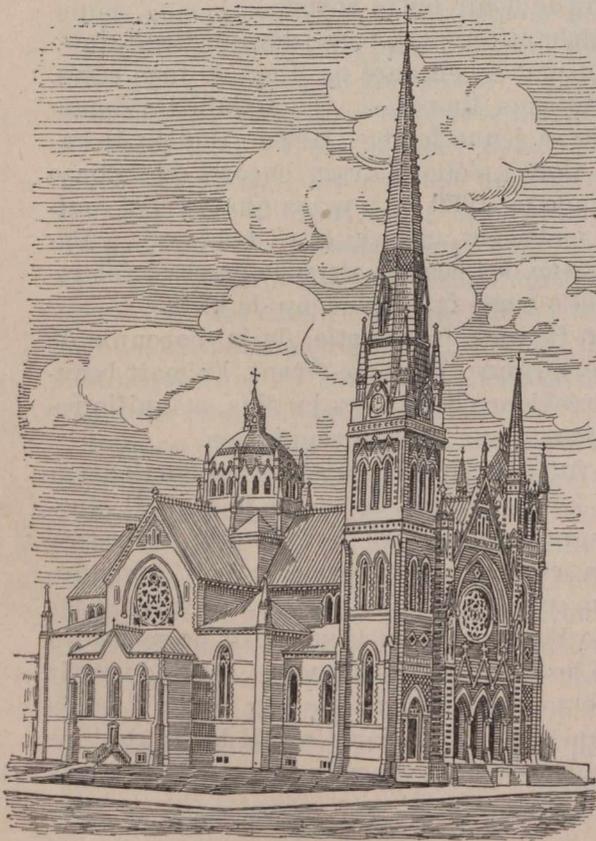


la seigneurie de Longueuil, fut faite, le 24 septembre 1657, à M. Charles Le Moyne, par M. de Lauzon de la Citière. Erigée en seigneurie en mars 1668, Longueuil devint baronnie en 1700, par lettre de noblesse octroyée par Louis XIV à Charles,

fils aîné du premier seigneur. Pour se protéger ainsi que ses censitaires contre les invasions des Iroquois, M. de Longueuil, avait fait construire de 1685, à 1690, un fort, en pierre, de forme carrée, à deux étages et flanqué de quatre tours rondes. Il contenait une chapelle, qui servit aux besoins du culte, jusqu'à la construction de la première église paroissiale, commencée en 1724, par l'abbé Joseph Isambert, curé de l'endroit pendant quarante-trois ans.

Ce fort, connu sous le nom de *Château de Longueuil*, exista plus d'un siècle. Il fut occupé



Eglise Saint-Antoine.—Longueuil.

par les Américains pendant la guerre de 1775. Les Anglais y tenaient encore garnison lorsqu'il fut partiellement détruit par le feu en 1792. Longtemps ses ruines demeurèrent debout; elles furent démolies en 1810 et la pierre, employée à construire une nouvelle église, nécessitée par l'augmentation de la population; celle-ci fut terminée, en 1814.